

Canada  
Province de Québec  
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension de Notre-Seigneur, le 18 décembre 2017.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur, tenue le 18 décembre 2017 à vingt-une (21h), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;  
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;  
M<sup>me</sup> Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;  
M<sup>me</sup> Lise Blackburn, conseillère au district no 4;  
M<sup>me</sup> Nellie Fleury, conseillère au district no 5;  
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ordre du jour

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Mot de bienvenue et prière;
- 2.0 Signification de l'avis de convocation;
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Affectation de surplus accumulé non-affecté au projet de rénovation de l'aréna municipal;
- 5.0 Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C.- Non renouvellement du contrat annuel;
- 6.0 Affaires nouvelles:
  - 6.01
  - 6.02
  - 6.03
  - 6.04
- 7.0 Période de questions;
- 8.0 Levée de la séance spéciale.

Mot de bienvenue

**MOT DE BIENVENUE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance spéciale.

Signification  
de l'avis de  
convocation

### **SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tel que le stipule l'article 153 du Code Municipal, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

Lecture et  
adoption de  
l'ordre du  
jour

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

#### **R. 2017-230**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

De laisser ouvert ledit item "Affaires nouvelles".

**Adoptée**

Affectation  
de surplus  
accumulé  
non-affecté  
au projet de  
rénovation  
de l'aréna  
municipal

### **AFFECTATION DE SURPLUS ACCUMULÉ NON-AFFECTÉ AU PROJET DE RÉNOVATION DE L'ARÉNA MUNICIPAL**

#### **R. 2017-231**

### **AFFECTATION DE SURPLUS ACCUMULÉ NON-AFFECTÉ AU PROJET DE RÉNOVATION DE L'ARÉNA MUNICIPAL**

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyé par Madame la conseillère Lise Blackburn que le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, a affecté à même le surplus accumulé non-affecté un montant de 272 000 \$ au projet de rénovation de l'aréna municipal.

**Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal**

Les Avocats  
Gaudreault,  
Saucier,  
Simard,  
S.E.N.C.- Non  
renouvellement  
du contrat  
annuel

### **LES AVOCATS GAUDREULT, SAUCIER, SIMARD, S.E.N.C.- NON RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ANNUEL**

#### **R. 2017-232**

### **LES AVOCATS GAUDREULT, SAUCIER, SIMARD, S.E.N.C.- NON RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ANNUEL**

Monsieur le conseiller Michel Harvey propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis Harvey que le conseil municipal ne renouvellera pas le mandat du procureur de la municipalité, Gaudreault, Saucier, Simard et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal**

Période de questions

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

Levée de la séance spéciale

**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

**R. 2017-233**

**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De lever la présente séance spéciale à 21h30.

**Adoptée**

---

LOUIS OUELLET, maire

---

NORMAND DESGAGNÉ,  
directeur général et secrétaire-trésorier